

Partenariat ATD- GFEN (suite)

ATD poursuit le travail engagé pendant 3 ans en son sein, puis en collaboration avec un comité inter partenarial réunissant douze associations (parents d'élèves, mouvements pédagogiques, syndicats). Après la production d'une plaquette largement diffusée et présentée sur ce site « Quelle école pour quelle société », l'ensemble de la démarche a fait l'objet d'un ouvrage, avec le même titre, co-édité par ATD et la Chronique Sociale en octobre 2012 et sous-titré : « Réussir l'école AVEC les familles en précarité ».

Le travail réalisé a fait l'objet d'une analyse lors d'un séminaire en décembre dernier auquel était convié le GFEN.

« Pour un développement durable qui n'oublie personne »

ATD Quart Monde a organisé le 22 janvier 2013 un séminaire au Comité des Régions à Bruxelles.

Ce séminaire fait partie du [programme d'évaluation d'ATD Quart Monde](#) pour évaluer les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avec des personnes vivant dans la grande pauvreté, le développement durable ne pouvant se concevoir sans inclure la lutte contre la pauvreté. Des délégations d'ATD sont venues de Belgique, France, Espagne, Pologne, Haïti, Maurice, Philippines, mais aussi des ONG de différents pays (Chine, Belgique...). Les uns et les autres ont pu apporter leur expérience pour résister à la misère, dialoguer avec des responsables européens, des fonctionnaires des institutions européennes, enfin contribuer à la réflexion pour envisager le processus post-2015 mis en place par les Nations Unies et les États membres.

La délégation française, composée de quatre militants d'ATD, deux délégués généraux d'ATD France et du GFEN a témoigné de l'expérience originale menée en France et de l'analyse qui en a été faite pour « co-construire des propositions politiques » avec des personnes en situation de pauvreté et d'autres partenaires :

Intervention de Christine Passerieux

La démarche initiée par ATD France fait politiquement rupture avec des conceptions et des pratiques dominantes de l'aide, qui renforcent des relations inégalitaires, enferment dans une dépendance faisant empêchement à toute possibilité d'émancipation.

Conception du partenariat

Mise en actes d'une réelle égalité entre les personnes

Chercheurs universitaires, militants syndicaux, associatifs, parents du Quart Monde ont été réunis autour d'un objet commun, pour échanger mais aussi et c'est là qu'il y a rupture dans les pratiques habituelles, se confronter dans leurs différences d'approche voire dans leurs divergences pour construire collectivement. Les partenaires, experts dans leur domaine, n'étaient pas invités à produire pour les parents du quart monde un projet d'école, penser ce qui serait « bien pour eux », mais à travailler avec eux à partir de leurs préoccupations, de leurs propositions, y compris quand ce n'était pas tout à fait les leurs. L'expertise alors n'est pas une prise de pouvoir mais bien un apport dans l'élaboration du projet. En effet l'objet commun de travail a été défini par ceux même qui étaient à l'origine du projet, les militants d'ATD, c'est-à-dire ceux qui étaient directement concernés par l'exclusion scolaire.

Les modalités de travail proposées, ont joué un rôle dans leur rigueur même, l'attention à ne pas prendre la place de l'autre, à ne pas penser à sa place. A aucun moment, la parole des experts invités (syndicalistes, chercheurs, militants de fédérations de parents d'élèves ou de mouvements pédagogiques) n'a eu plus d'importance que celle des parents.

Produire

Un élément fondamental dans la dynamique était qu'il ne s'agissait pas seulement d'échanger mais bien de construire un projet qui ne serait pas l'addition des projets de chacune des composantes, mais bien d'élaborer quelque chose qui n'existait pas encore et qui exigeait donc une véritable mise en travail, sans connaissance préalable de l'objet final et de son contenu. Il ne s'agissait pas de produire un texte de plus mais de soumettre aux politiques un objet inédit dans sa conception et qui par la même pèse un poids particulier. Cela ne se fait pas sans difficultés et implique un travail serré d'analyse, d'argumentation, de réflexion, qui contraint chacun, représentant de son organisation à faire un bout de chemin

pour élaborer du commun avec les autres

Cette contrainte-là est porteuse d'engagement, joue comme un défi, où surmonter les difficultés et donc entendre des positions qui ne sont pas les siennes, fait engagement pour chacun.

Il faut de l'audace pour faire travailler ensemble des gens qui dans l'ordinaire du monde ne se rencontrent pas, et ce à égalité. Cela entraîne une transformation des mentalités, de tous et il faut insister là-dessus, mais aussi un autre exercice de la citoyenneté qui n'est plus déléguée à des spécialistes. Dans cette démarche la démonstration politique a été faite que l'égalité de droit peut devenir, y compris dans des contextes qui ne le facilitent guère des égalités de pouvoir : tout le monde est capable de penser le monde dans lequel il se trouve, tout le monde est capable de faire des propositions, et c'est par la confrontation de ces milieux si différents que cette capacité s'actualise.

Christine PASSERIEUX